

COMPARATIF DES TRAVAUX INDUITS : L'ISOLATION THERMIQUE

Ce document détaille l'éligibilité aux différents dispositifs d'aides ou fiscaux pour une liste de travaux «induits» qui sont systématiquement présents pour les travaux liés à la performance énergétique. Ce tableau a été réalisé suite à l'analyse des différents documents officiels.

IMPORTANT : Ce document a été établi selon nos analyses et interprétations des Bulletins Officiels sur les taux de TVA réduits et le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique, ainsi que du document sur les travaux induits du Ministère de l'écologie sur l'éco prêt à taux zéro. Ce document est informatif et n'a donc aucune valeur juridique et réglementaire. Pour aller plus loin, il convient de se renseigner auprès de l'Administration fiscale.

Poste de travaux	Type de travaux	TVA 5,5%	Éco PTZ	MPR	CEE
ISOLATION	Mise en place d'un accès (échafaudage) ou d'une sécurité (gardes-corps)				
	Isolation d'un plancher bas en sous face ou terre plein				
	Isolation d'un plancher intermédiaire				
	Parement pour protéger l'isolant intérieur (hors finitions)				
	Peinture ou papier peint sur plaque de parement suite à isolation intérieure				
	Membranes dissocié de l'isolant (pare vapeur et pare pluie)		Si ITE (bardage ou sarking)		
	Isolants superposés répondant aux critères de performance techniques				
	Rails ou chevilles pour fixer l'isolant				
	Dépose et repose d'équipements ou isolants				
	Mise en déchetterie des anciens isolants ou ouvrants				
	Mise en place d'un produit mince réfléchissant (si R > 6 m².K/W norme NF EN 16012)				
	Mise en place d'un plancher sur une isolation (plancher bas ou de combles)				
	Remise en état ou modification des installations électriques et de plomberie				
	TOIT	Isolation d'un plancher de combles perdus			
Isolation de plafonds de combles aménagés					
Isolation des rampants lorsque les combles sont perdus (non chauffés)					
Réfection totale de la couverture			si sarking		
Dépose et repose de la couverture (tuiles, bois supports)			si sarking		
Reprise partielle des tuiles pour assurer l'étanchéité de l'isolation posée					
Reprise totale de l'étanchéité d'un toit terrasse en cas d'isolation					
Reprise partielle de la charpente					
Fourniture et pose d'écran sous toiture			si sarking		
Fourniture et pose de tuiles chatières de ventilation en cas d'isolation					
Création d'une ouverture dans un toit (pour la pose d'une fenêtre)					

Poste de travaux	Type de travaux	TVA 5,5%	Éco PTZ	MPR	CEE
MURS	Pose d'un bardage devant une isolation extérieure				
	Ravalement (enduit ou/et peinture) sur un isolant extérieur				
	Reprise des appuis de fenêtres et corniches en cas d'isolation				
	Création d'une ouverture dans un mur (pour la pose d'une fenêtre)				
	Isolation d'un mur intérieur donnant sur un local non chauffé				
	Isolation d'un mur façade ou pignon séparant un volume non chauffé de l'extérieur				
OUVRANTS	Installation d'une porte de service ou de garage isolante				
	Installation d'une porte d'entrée isolante				
	Motorisation des volets	si isolant	si isolant		
	Installation d'une nouvelle fenêtre (création ou pose en double fenêtre)		sauf fenêtres de toit		
	Installation de fenêtres performantes monobloc (avec volets) * SV = Simple Vitrage		si remplacement d'au moins 50% de SV* et si volets isolant	si remplacement de SV* et sous condition de ressource	

Poste de travaux	Type de travaux	TVA 5,5%	Éco PTZ	MPR	CEE
DIVERS	Repérage et protection des réseaux (électrique ou plomberie)				
	Bâchage pendant travaux				
	Mise en place d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)	Si associée à des travaux éligibles		Si double flux	
	Déplacement pour travaux d'économie d'énergie				
	Réparation suite à dégradations dus aux travaux d'économie d'énergie				
	Audits énergétiques non obligatoires	20 % sauf si passage aux travaux			
	Accompagnement technique (architecte ou maîtrise d'œuvre)				
	Agrandissement de la surface habitable (pièces ou locaux attenants à l'habitation type grange, garage ou bureaux ; extension neuve, aménagement de combles)	Si surf. < à 10%		si surface créée < à 14 m ²	seul combles si chauffés
	Surélévation et isolation de la toiture	20 %			
	Rénovation lourde touchant à l'un des trois postes du gros œuvre pour plus de 50%	20 %			
	Rénovation lourde ne touchant pas aux six postes du second œuvre				
	Travaux d'économies d'énergie dans un bâtiment à futur usage d'habitation				
	Frais de désamiantage	10 %			
Travaux portant sur les parties communes d'un immeuble					

**CONTACTEZ
NOTRE ÉQUIPE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS !**



10, promenade Émilie du
Châtelet - 54000 NANCY
www.alec-nancy.fr
03 83 37 25 87
info@alec-nancy.fr

